

Merci d'envoyer votre don
à l'aide du coupon ci-dessous à

TRISOMIE 21 GIRONDE
70, Avenue des Pyrénées
33140 VILLENAVE D'ORNON

OUI je soutiens les actions de l'association
TRISOMIE 21 GIRONDE en faveur de
l'insertion sociale des personnes porteuses de
Trisomie 21

Je joins pour cela un don de.....€

NOM.....

Adresse.....
.....

CP - Ville.....

Tél.....

Adresse mail.....

Ce don est déductible de vos impôts dans la limite de la
réglementation en vigueur en joignant à votre
déclaration le reçu que nous vous enverrons

« 20 Ans déjà...

Favorisons l'intégration sociale des personnes
trisomiques en soutenant l'association
TRISOMIE 21 Gironde par 1 don.
Ils souhaitent vivre dans notre société avec leurs
différences.

grâce aussi à votre appui »



TRISOMIE 21 GIRONDE

70 avenue des Pyrénées - 33140 Villenave d'Ornon

Tél : 05.57.99.09.80 - Fax : 05.57.99.09.84

asso@trisomie21-gironde.org

20 ans déjà !

Depuis une vingtaine d'année, l'association Trisomie 21 Gironde (GEIST 21) agit pour permettre et accompagner l'intégration

individuelle des personnes porteuses de trisomie 21.

Beaucoup a été fait.

En maternelle et primaire, au collège, en lycée professionnel ont été mis en place des services d'accompagnement. 66 jeunes en bénéficient dans 55 écoles, collèges et lycées dans tout le département de la Gironde.

Les adultes peuvent développer un projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire avec un accompagnement adapté par le Service d'Aide par le Travail et s'approprier leur projet de vie sociale avec l'aide du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale. L'association girondine accompagne ainsi 40 adultes de 18 ans et plus. En 2015, ils seront 60.

Tous ces services, pilotés et gérés par l'association, sont maintenant financés par les pouvoirs publics.

Mais il a fallu, à chaque fois, lancer ces projets sur les fonds propres de l'association (environ 50 000 € à chaque projet), avant que les financeurs publics ne prennent le relais.

Alors !

Pour les plus petits, l'association a accueilli récemment 6 à 7 familles d'enfants de moins de 6 ans qui souhaitent que leur enfant aille à l'école de leur quartier avec un accompagnement adapté.

Les adultes vont être demandeurs de projets adaptés à leurs besoins.



Alors, dans vingt ans ?

Aujourd'hui, des adultes vivent de façon presque autonome, dans leurs appartements. D'autres s'y préparent. Mais c'est quand même avec une présence plus ou moins rapprochée des parents, frères et soeurs, réseau d'amis.

Il reste à construire les outils et services pour des projets de vie complètement autonome, en particulier après la disparition des parents.

Il faut donc pouvoir informer et former les familles, les bénévoles de l'association qui vont élaborer les projets permettant cette vie autonome aux adultes qui le désirent.

Il faut aussi financer ces nouveaux projets qui, une fois leur pertinence démontrée, pourront être financés par les pouvoirs publics.

Il faut pouvoir financer la vie de l'association, pour que davantage de bénévoles s'y investissent :

- ◆ Soirées thématiques pour les membres de l'association
- ◆ Pérennisation des activités d'un groupe loisirs pour les jeunes adultes
- ◆ Information pour les membres de l'association (refonte du site internet, journal, newsletter)
- ◆ Organisation de manifestations festives pour les adhérents.
- ◆ Impression d'un livre témoignage des jeunes adultes.
- ◆ Fonctionnement de la cellule d'accueil (livret d'accueil).

.....

Pour toutes ces actions, les seules ressources de l'association sont les cotisations des adhérents, quelques subventions de collectivités et fondations, et votre générosité.

Soyez assurés qu'elle sera bien utilisée.